

Saint-Egrève

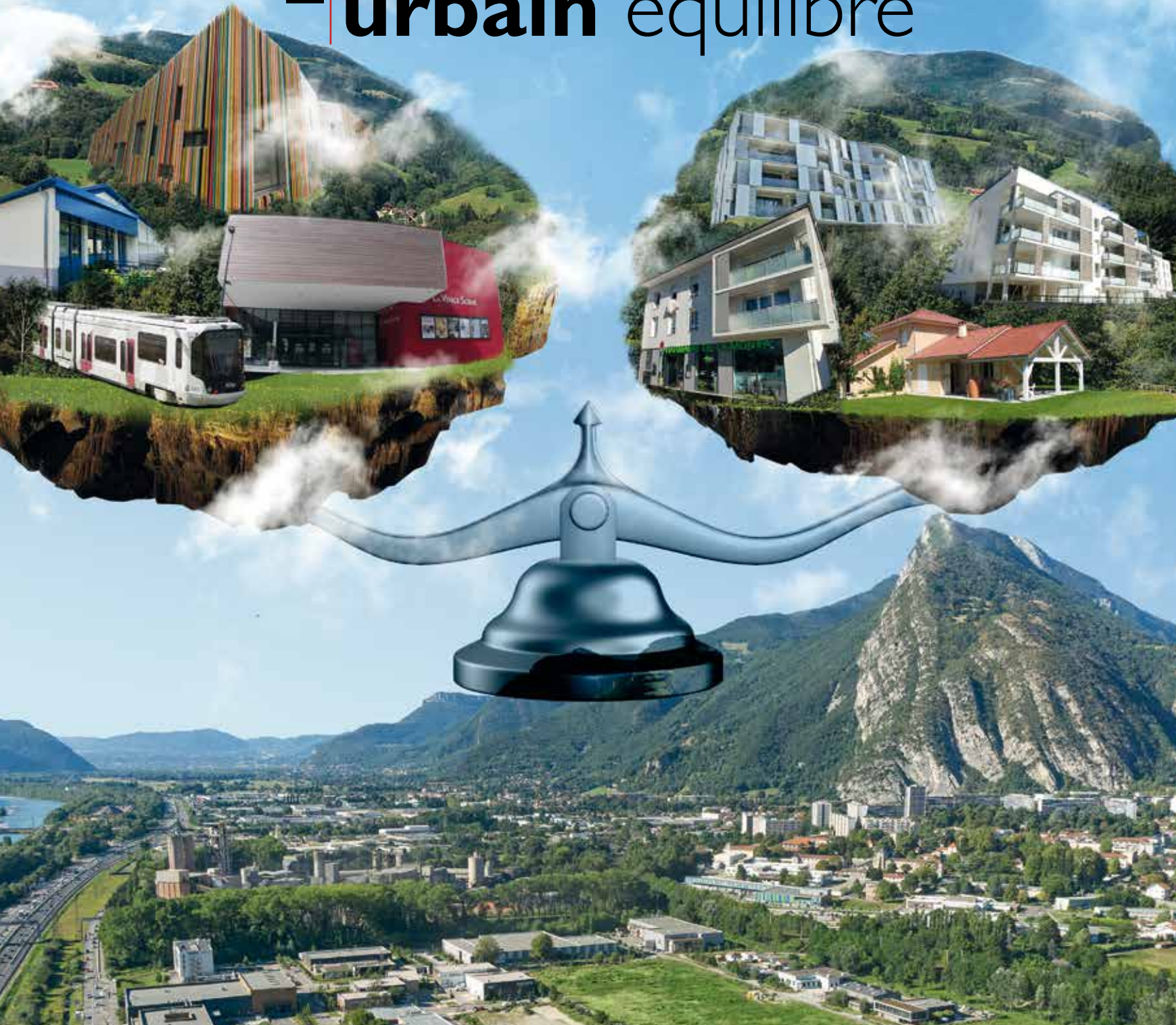
le journal

N° 246
MAI 2018

DOSSIER

URBANISME

Un développement urbain équilibré





Vert Horizon

SAINT-ÉGRÈVE | DU T1 AU T5

T2 À partir de **132 000 €** HORS STATIONNEMENT

T3 À partir de **172 000 €** HORS STATIONNEMENT

T4 À partir de **255 000 €** HORS STATIONNEMENT

Possibilité cave et/ou cellier

UN SUPERBE LANCEMENT À NE PAS MANQUER

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS
04 76 48 59 89
brunoblain-promotion.com



Co-promotion
Promotion

bruno blain
PROMOTION



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. **06 73 49 58 26**
remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ
LOCATION**

SASSENAGE
1 av. de Romans



1 P+C 28 m² 5^e ét. BE. Double vitrage. Chauff. collectif. Loyer 410 € + ch. 40 €. FA 364 € dont EDL 84 €. Caution 410 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-ÉGRÈVE
4 rue Bel Air



4 P+C de 72,41 m², 2^e ét. 3 ch. Cave. Chauff. collectif. Loyer 600 € + ch. 102 €. FA 702 € dont EDL 218 €. Caution 600 €. Dispo de suite. DPE : C.

La Dame Aux Fleurs
restaurant

cuisine traditionnelle française

A midi, du mardi au vendredi :

Formules 19,50 - 23,00 - carte

Le soir, du jeudi au samedi :

Menus 35,00 - 45,00 - carte

Autres services, groupes : nous consulter
... ..

Salon privé pour les groupes, séminaires
Parking - Terrasse



11 Av. Gal. Viallet
Saint Egrève
Réservations :
04 76 75 17 27
ladameauxfleurs.fr

VOREPPE
446 rue du Boutet



2 P+C 48,21 m² en RdJ. Jardin privatif. Chauff. indiv. élect. Loyer 570 € + ch. 11 €. FA 600 € dont EDL 130 €. Caution 570 €. Dispo de suite. DPE : E.

VOREPPE
133 rue D. de Tassigny



4 P+C 80 m², 2^e ét. avec asc. Terrasse. 3 ch. SdB avec douche. Loyer 814 € + ch. 74 €. FA 888 € dont EDL 240 €. Caution 814 €. Dispo de suite. DPE : C.

SAINT-ÉGRÈVE
2 rue St Robert



2 P+C 37 m² dans château de la Tourette. Calme. BE. Cave. Chauff. ind gaz. Loyer 523 € + ch. 43 €. FA 481 € dont EDL 111 €. Caution 523 €. Dispo de suite. DPE : C.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940

FNAM



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Egrève

Le dossier de ce mois-ci traite d'un sujet majeur pour le quotidien des Saint-Egrévois. En effet, l'urbanisme est l'organisation spatiale d'une ville qui permet à chacun de vivre tranquillement et de s'épanouir sans nuire à l'autre. Cela est particulièrement évident lorsqu'on différencie les zones économiques ou industrielles d'un côté et résidentielles de l'autre. L'objectif de l'urbanisme n'est pas d'empêcher mais de permettre : permettre à des voisins de cohabiter sans excès de nuisances ou de tracas au quotidien.

Actuellement nous voyons des grues dans le ciel de la ville. Des grues qui sur l'axe du tramway signifient souvent des immeubles et donc de la densité là où il y avait des pavillons individuels. Nous pouvons penser deux choses : soit que Saint-Egrève change, soit que la ville attire, voire les deux. Il faut tout d'abord rappeler que les projets sont purement privés : c'est-à-dire qu'un particulier choisit de vendre à un promoteur qui construira des logements avec une part obligatoire, et conformément à la loi, de logements à caractère social. La Ville doit vérifier la conformité de ces projets avec le Plan Local d'Urbanisme, principalement quant à la hauteur, la présence de stationnements ou le retrait par rapport aux limites de propriété. Elle n'a pas le pouvoir d'empêcher sans proposer elle-même des projets de logements, ce qui n'est pas son rôle. Le dossier présenté dans ce journal explique précisément les objectifs municipaux de bien vivre ensemble qui doivent s'organiser avec une pression immobilière réelle dans l'agglomération.

Je suis persuadé que notre objectif de qualité de vie est un cap qui nous réussissons à maintenir. Saint-Egrève est une ville que nous avons rendu attractive à force de travail et de volonté. Je vous souhaite de la parcourir avec le retour du printemps, de vous arrêter dans nos parcs et de profiter de la verdure en ville. Le mois de mai est le mois de l'espérance et du retour de la nature joyeuse et superbe. Je vous souhaite à tous un excellent printemps !

Daniel BOISSET

sommaire n°246

4-9 | les actualités

- Le Patio prépare sa fête
- Retours de congés au Pôle
- Le Sivom adopte son budget
- Une nouvelle salle polyvalente



I la Ville | 0-1 |

Santé

Le PoPS, une santé solidaire

Environnement

Une ville toujours plus frugale

I Dossier | 2-15

Urbanisme

Un développement urbain équilibré

I les loisirs | 6-19

Focus

La Fête du Sport retrouve ses marques

Événement

Fête du Sou des écoles

Exposition Haut en couleurs



- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : mai 2018
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Bruno Gimmig

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Le Patio prépare sa fête !

Allez hop ! On note sur son agenda que Le Patio sort l'artillerie lourde pour faire sa fête le samedi 2 juin prochain. L'événement débute à 17h30 et doit "s'organiser autour d'une scène partagée" explique Adeline Perroud adjointe en charge de la jeunesse qui rappelle que chaque année, la Ville et les associations utilisatrices de l'équipement se retrouvent pour une soirée événement ouverte à tous. L'occasion de se faire une idée des talents qui fréquentent régulièrement l'équipement de l'avenue de La Monta. "Des groupes qui pratiquent différentes disciplines au Patio comme le hip-hop, la danse, le modern-jazz" ont été conviés à se produire sur scène explique Baligh Ziat le coordinateur du Pôle Jeunesse de la Ville avant de préciser qu'il y aura aussi du chant, de la musique... Bref tout le nécessaire (et même



Un nouveau concert Labo Musik'n D'jeuns pour la fête du Patio 2018

le superflu) pour une soirée exceptionnelle.

Clou de la manifestation, les 25 jeunes musiciens qui se sont retrouvés dans le cadre de la troisième édition du Labo Musik'n D'jeuns installent leur matériel au Patio pour un

concert événement co-organisé par le réseau des écoles de musique du Fontanil-Cornillon et de Saint-Egrève. D'Ed Sheeran, à Bigflo et Oli, en passant par Ben Oncle Soul et Vianney, les artistes en herbe revisitent la musique actuelle. "Un concert

dont certains ont pu avoir un avant-goût le 7 avril dernier lors d'une première session proposée au Fontanil", souligne Solange Bonvalot de L'Unisson. ■

En savoir + : 04 76 56 59 80



So british !



Pendant les vacances de printemps, un groupe de Saint-Egrévois de 14 à 17 ans s'est envolé pour Londres le temps d'un week-end prolongé. Encadrée par deux animateurs du Pôle Jeunesse, la petite équipe planifiait ce voyage depuis plusieurs mois. "On a regardé en détails avec les jeunes pour savoir ce qu'on voulait visiter, où on pourrait se loger, comment se déplacer. Nous n'étions là qu'en soutien, ils ont fait le gros du travail préparatoire", explique l'un des accompagnateurs qui

souligne le fait que sur place "les jeunes ont pu constater que voyager et même vivre à l'étranger pour quelques mois était possible et même bénéfique". "On a pu rencontrer des Français qui se sont installés à Londres pour leurs études ou juste pour améliorer leur anglais en travaillant comme serveur", confirme l'un des protagonistes. Pour financer une partie de leur séjour, les jeunes ont ainsi tenu des buvettes lors de manifestations populaires comme le Tremplin jeunes talents. ■

PLUIE : en cas de pluie, la fête du Patio sera maintenue et se déroulera le 2 juin dans la salle polyvalente de l'espace jeunesse

(3 000 €

C'est le budget alloué par la Ville aux aides aux projets jeunes, un dispositif municipal pour accompagner les 12-25 ans dans leurs projets culturels, humanitaires ou sportifs...
En savoir + : www.saint-egreve.fr

Labo Musik'n D'jeuns : sessions techniques

La 3^e édition du Labo Musik'n D'jeuns organisée par L'Unisson, et l'école de musique du Fontanil, se poursuit avec des ateliers d'initiation aux techniques d'enregistrement, vendredi 25 mai et vendredi 22 juin à L'Unisson. L'occasion pour les plus de 14 ans de s'initier au fonctionnement de la cabine d'enregistrement de l'auditorium et de mettre la main dans les entrailles du logiciel "cubase". Tarif : 10 € la séance, à partir de 14 ans.

En savoir + : 04 76 75 48 63, ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

La culture en résidence

Les écoles de Saint-Egrève mènent de front de nombreux projets afin d'éveiller les enfants à la culture notamment. Dans ce cadre, la maternelle Prédieu a mis sur pied une action originale qui de fil en aiguille va rayonner sur une bonne partie de la Ville. En effet, du 17 au 25 mai l'Autre Compagnie, une troupe de conteurs, de musiciens et de danseurs, va être présente 24h sur 24h à Saint-Egrève. Accueillis les 17 et 18 mai dans l'école maternelle Prédieu, les artistes doivent intervenir pendant les temps scolaires et périscolaires. Le 18 mai direction le parc Barnave pour un spectacle suivi d'une "soupe aux cailloux" dans le cadre des Arts du récit. Les artistes restent sur place jusqu'au 21 mai pour y proposer des interventions de toutes sortes avant



Une "soupe aux cailloux" mitonnée par l'Autre Compagnie

de retourner du 22 au 25 mai à l'école maternelle Prédieu. L'idée est ici de sensibiliser les enfants et leur famille à la découverte et à la pratique du conte, de la danse et de la musique. Initié par la maternelle Prédieu, ce projet a pu être

mis en place par l'entremise de la Bibliothèque qui a fait le lien entre les enseignants et les artistes. Il a ensuite "été ouvert sur la Ville et proposé également à l'accueil périscolaire de Prédieu afin que tous puissent bénéficier de la venue des artistes durant la

période de résidence de l'Autre Compagnie", explique Emilie Laversanne de la bibliothèque qui rappelle que celle-ci travaille avec le Centre des Arts du Récit depuis des années dans le cadre de sa mission de valorisation de la littérature orale. ■

VAN : du 17 au 25 mai, des artistes de l'Autre Compagnie dorment dans un van aménagé qui sera installé dans la cour de l'école de Prédieu et au parc Barnave

SOUPES AUX CAILLOUX : pour participer aux soupes aux cailloux de l'Autre Compagnie, il suffit d'apporter un légume de son choix. Pendant la préparation de ces derniers, la troupe propose un spectacle avant de partager le repas avec son public

Zapping du mois

AVRIL

Jeudi
12



Chantier vacances

Impressionnant le travail abattu par les cinq jeunes Saint-Egrévois sélectionnés par l'APASE et la Ville pour participer à un chantier vacances dans le groupe scolaire du Pont de Vence. Entre la peinture des salles, le rafraîchissement du préau et la création de deux jeux de cour, les apprentis peintres n'ont pas chômé durant leur semaine de travail. A noter trois autres chantiers vacances ouverts à tous sont programmés cet été. Une réunion d'information est organisée le 14 mai à 18h30 en mairie.

L'Autre Compagnie en bref

Accompagnée de deux percussionnistes, d'un guitariste et d'un bassiste, d'une danseuse professionnelle et d'une autre amateur en fauteuil roulant ainsi que d'une paléo-anthropologue, la conteuse Nathalie Thomas indique que L'Autre Compagnie a été créée en 2017 dans le cadre d'un projet original pour se rapprocher des gens, partager des moments poétiques avec eux et pour leur offrir des contes et des rencontres..

Retours de congés au Pôle

Pendant les vacances de printemps, le Pôle Jeunesse de la Ville a proposé une fois de plus bon nombre d'activités aux plus de 12 ans. Parmi les nouveautés de la saison deux ont particulièrement séduit les participants : le stage d'entretien et de réparation de vélo mis en place en collaboration avec l'association Saint'E Vélo Solidaire et l'initiation au stylisme pourraient bien devenir des activités régulières... Affaire à suivre. ■



Club 120, le business se structure



© pixtelling.com

Il aurait pu s'appeler le club des cinq car c'est le nombre d'entrepreneurs qui en est à l'origine. Mais, outre le fait que le nom était déjà pris, ce club d'affaires monté par des professionnels locaux avait pour ambition de rassembler un peu plus de chefs d'entreprise. Alors il s'est appelé le club 120 (le

suffixe du code postal de Saint-Egrève). L'idée de ce regroupement qui s'est créé fin 2016 est de permettre à ses membres de se constituer un réseau professionnel solide et de proximité. "Nous prenons le temps de faire les choses", explique Xavier Delaigue, président de l'association Club 120 qui s'est constituée

Les réunions très prisées du club 120

officiellement le 6 avril dernier. Le groupe d'affaires réunit aujourd'hui 36 professionnels dans une activité de réseautage faite de mise en relations, d'entraide et de moments de convivialité. "Son principe est de développer une activité de recommandation mutuelle telle qu'elle est largement pratiquée dans de

multiples réseaux professionnels. (Toutefois,) le Club 120 se caractérise par une vision partagée par tous ses membres et orientée vers le développement d'un esprit humaniste dans les relations professionnelles" explique le coach et formateur. "Les membres sont choisis par cooptation et ils ne doivent pas être en concurrence les uns avec les autres", renchérit de son côté Valentina Bres de "Rêve et gâteaux" qui est aussi de l'aventure depuis le début avant d'indiquer que le Club "propose une réunion hebdomadaire le vendredi de 7h à 9h à Arizona Kids durant laquelle notamment l'un des membres présente en détails son activité". L'idée est ici de permettre à des entrepreneurs de ne pas se sentir seuls et de développer certes un réseau d'affaires mais aussi et surtout un réseau de collaboration vraiment humain. ■

Contact : Club 120
4, rue des Mails
38120 Saint-Egrève

100 000 €

C'est environ le chiffre d'affaires réalisé en trois mois par les membres du club 120 grâce à son système de recommandations.

ActifRéseau cherche bénévoles

L'association ActifRéseau propose aux personnes en recherche d'emploi de les accompagner pour "booster" leur retour à l'emploi. L'association recherche des bénévoles aux profils différents et complémentaires qui souhaitent s'investir dans cette démarche en équipe. En savoir + : actifreseau.org ou [facebook.com/ActifResau](https://www.facebook.com/ActifResau)

POLE RESTAURATION : Le Poivre Rouge et Ayako sushi ont récemment ouvert leurs portes sur le Pôle restauration de l'ex-Etamat portant à quatre le nombre d'enseignes sur place. Le site sera inauguré par la Ville le 4 juin prochain

CAP DES H' : Basic Fit, la salle de fitness, prend la place de Crozatier au 23 rue René Cassin tandis que Giant Store Grenoble Saint-Egrève a ouvert ses portes au 27 de la rue des Glairaux le 10 mars dernier à la place de Teritoir

Zapping du mois

AVRIL

Jeu
26



Basse émission haute attention !

L'ensemble des acteurs économiques de Saint-Egrève a été invité à une réunion de présentation de la Zone Basses Emissions (ZBE) qui se met en place sur l'agglomération. Celle-ci s'est déroulée en mairie en présence du maire Daniel Boisset et de Yann Mongaburu, vice-président de la Métropole délégué aux déplacements. L'occasion pour les participants de mieux appréhender cette évolution en profondeur des modes de transports routiers des professionnels et des accompagnements métropolitains qui vont être mis en place pour l'occasion.

40 ans à Prédieu



Pour Romuald (en gris) et Enzo Versolatto (en rouge), le garage du Drac c'est une affaire de famille

C'est un premier avril que le garage du Drac a ouvert ses portes dans la rue du même nom, il y a tout juste 40 ans. Quatre décennies plus tard, l'établissement est toujours là et deux générations de garagistes s'y sont succédé. L'histoire commence lorsque

Enzo Versolatto à 24 ans investit les locaux laissés vacants par une ancienne serrurerie. Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs ? "Parce que mes parents habitaient juste en face", se souvient le fondateur de cette entreprise. "Ensuite j'ai fait construire ma maison derrière le garage",

continue l'éternel amoureux du quartier de Prédieu. Depuis, l'entreprise n'a cessé de croître. "En 1982, je suis devenu agent Renault", continue Enzo fidèle à la marque au losange. En 1995, le garage du Drac se dote d'un hall d'exposition et de bureaux attenants aux ateliers et c'est à

cette période que Romuald Versolatto rejoint son père après un bac pro mécanique, des études de gestion-commerce et l'école des techniciens Renault. "Je travaillais déjà avec ma femme qui s'occupait du secrétariat. Et depuis quatre ans maintenant, je suis à la retraite et Romuald gère l'affaire avec sa femme..." sous l'œil bienveillant d'Enzo qui passe toujours de temps à autre voir l'équipe.

Garage de proximité qui met l'accent sur la formation de ses membres aux nouvelles technologies de l'automobile, l'affaire familiale propose les services classiques d'entretien, de réparation et de carrosserie que les clients attendent de ce type d'enseigne tout en vendant aussi des véhicules neufs et d'occasion. Pour son quarantième anniversaire, le garage va d'ailleurs organiser une vente privée de voitures réservée à ses clients les plus fidèles. ■

En savoir + : 04 76 75 34 05.

Barrière à sucettes made in Saint-Egrève

C'est une idée toute simple. Un peu de tissu, une ou deux longueurs de moustiquaire, quelques tendeurs et voici qu'est née dans une

maison de Saint-Egrève la Barrière à sucette. Cette solution alternative aux classiques tours de lit (dont l'utilisation est déconseillée pour des raisons de sécurité) est une création de Doriane Mallet qui en avait assez de crapahuter à quatre pattes chaque nuit pour récupérer la tétine de ses enfants. "J'ai eu l'idée en 2014 et je me suis rendu compte qu'elle répondait à un besoin et que personne n'y avait pensé". Inventeuse dans l'âme, Doriane protège son concept et peaufine le projet avec la ferme

intention de se lancer dans sa commercialisation. "Mon mari m'a même offert des cours de couture pour l'améliorer". En avril 2017 après avoir quitté son travail dans l'immobilier, elle se consacre à temps plein à la promotion de sa barrière 100% "made in France". Depuis, la jeune maman parcourt les foires et engrange les commandes et les partenariats. Doriane Mallet a développé un site internet, www.bebe-luciole.fr, pour distribuer sa barrière et vendre, depuis chez elle, de nombreux articles de puériculture. ■

Cadres seniors bénévoles

L'association Cadres seniors bénévoles réunit des cadres à la retraite ou en préretraite et leur propose de mettre leurs compétences professionnelles au service des étudiants des écoles et universités, des porteurs de projets de création ou de reprise, des jeunes entreprises ou encore des cadres et ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi.

En savoir + : 04 76 04 76 54.
www.cadres-seniors.com,
contact@cadres-seniors.com,
cadres-seniors-2@orange.fr

CONCOURS LÉPINE : la barrière à sucette de la Saint-Egrévoise Doriane Mallet a été sélectionnée pour participer au prestigieux concours Lépine 2018 ouvert aux inventeurs du 27 avril au 8 mai

Piscine : carte résident, pensez-y !



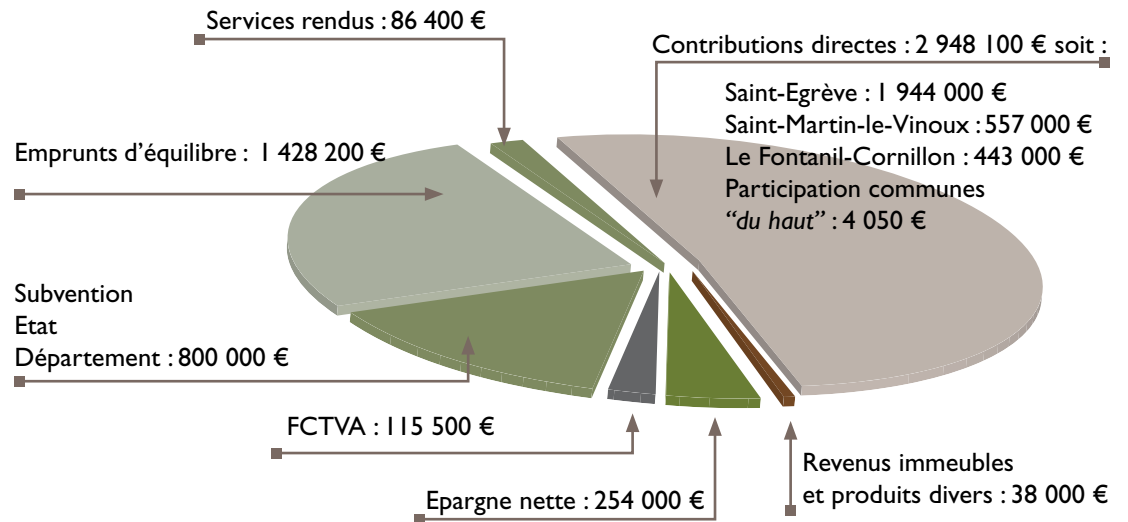
Lors du Conseil syndical du 21 mars dernier, le Sivom du Néron a adopté les nouveaux tarifs de la saison pour l'entrée dans les piscines publiques à Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux. Ces derniers entrent en vigueur le vendredi 25 mai, veille de l'ouverture des bassins des Mails et sont assortis de la mise en place d'une carte résident pour les habitants du territoire. Celle-ci permet de proposer des tarifs différenciés appliqués aux résidents du Sivom et aux personnes extérieures. Pour pouvoir profiter du tarif résident, plus avantageux fi-

nançièrement, il est nécessaire de se munir d'une carte résident qui doit être présentée à chaque passage à l'accueil des piscines aussi bien pour des entrées individuelles que pour des entrées sur abonnement. La carte résident est gratuite et pour l'obtenir, il suffit de se présenter dès maintenant à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité par personne et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille pour les enfants. Renouvelable annuellement sur justificatif, elle doit être présentée à chaque entrée à l'accueil de la piscine Tournesol ou de celle des Mails. ■

Le SIVOM adopte son budget

Le 21 mars dernier, le Sivom du Néron, le syndicat intercommunal à vocation multiple qui rassemble Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, le Fontanil-Cornillon, Quaix-en-Chartreuse, Proveysieux et Mont-Saint-Martin a adopté son budget primitif 2018. Celui-ci consacre 3 072 511 € à ses dépenses de fonctionnement qui correspondent aux principales missions du Sivom comme notamment la "gestion des équipements sportifs intercommunaux" et celle des "équipements sportifs à usage intercommunal" et les différentes subventions comme "l'action économique et la prévention sanitaire" allouées dans le cadre des "établissements scolaires" ou de la "politique d'éducation sportive".

Au cœur de ce budget, il est possible de constater l'effort tout particulier consacré cette année aux investissements qui en 2018 bondissent de 281% et



passent de 704 000 € en 2017 à 2 681 000 € en 2018. Cette progression s'explique essentiellement par les 2 400 000 € que le SIVOM va consacrer aux études et à une partie des travaux de la future piscine intercommunale qui va prochainement voir

le jour à Saint-Egrève. Mais les investissements du Sivom concernent aussi différents projets comme l'achat de matériels et équipements divers (5 300 €), les aménagements du gymnase Lionel Terray (8 000 €) ou encore des travaux de régu-

lation de chauffage du dojo et des vestiaires à Saint-Martin-le-Vinoux (11 000 €) ou les études pour la détection automatique de lumière au gymnase Jeannie Longo (3 000 €). ■



La future piscine intercommunale au cœur du budget du Sivom

MSF : la rénovation de l'entresol avance



Les travaux de réorganisation de l'entresol de la Maison des Solidarités et des Familles avancent à grands pas. En effet, lancée en début d'année, la première phase du réaménagement vient de se terminer et le Secours Populaire a d'ores et déjà pu y réimplanter son vestiaire solidaire. Installé dans

le centre social dans l'ancien espace de 138 m² autrefois dédié à la pratique musicale, ces locaux rénovés permettent à l'association de recevoir simultanément une quarantaine de personnes et leur offre en outre la possibilité de créer des bureaux et des locaux de stockage. La seconde phase qui a débuté a pour objet de réaménager 155 m² qui, en juin prochain (date estimée de la livraison de ce chantier), vont permettre la création d'une épicerie solidaire. Gérée par l'Association Familiale, elle sera ouverte aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire et leur permettra de se procurer des denrées à des coûts préférentiels. ■

Accessibilité

La Ville met à profit le réaménagement de l'entresol de la MSF pour retravailler l'accessibilité des locaux et les mettre aux normes dans le cadre de son Agenda d'Accessibilité Programmé (AdAP). Pour ce faire, les équipements sanitaires vont être repris et l'accès en sera facilité grâce à l'aménagement d'une rampe extérieure qui y mène. Une jardinière a d'ailleurs été supprimée afin de créer une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à proximité.

(160 000 €)

sont consacrés par la Ville au réaménagement de l'entresol de la MSF

FIBRE OPTIQUE : des travaux d'aiguillage et de raccordement de la fibre optique sont menés jusqu'au 16 mai rue de Saint-Robert et Route de Lyon. Un alternat et des restrictions de stationnement sont à prévoir au niveau du chantier

(131 400 €)

C'est le budget que vient de consacrer la Ville à la rénovation de deux toilettes publiques à Fiancey.

JARDINS ET BALCONS FLEURIS : le concours des jardins et balcons fleuris est à nouveau ouvert. Pour participer il faut s'inscrire auprès du centre technique municipal avant le 29 juin. 04 76 56 53 33

Restrictions de circulation

Des travaux de remplacement de tampons rue Adolphe Muguet (du 7 mai au 1^{er} juin) et des opérations de branchements électriques menés rue Paviot du 14 mai au 14 juin pourront nécessiter la mise en place d'une circulation alternée sur voie unique le temps des chantiers.

DEMENAGEMENT : afin de laisser libre l'accès au chantier de la futur piscine, le camion "Pizzicolo" basé à Fiancey change de place le 14 mai pour s'installer sur le parking du Trésor Public

Nouvelle salle polyvalente à Fiancey Prédieu



L'installation des nouvelles menuiseries à la fin du mois d'avril marque le lancement de l'aménagement par la Ville du nouvel espace polyvalent de Prédieu. Sur une surface totale de 80 m² au cœur des nouveaux "Balcons du square" qui bordent la RD 1075 en face du Pôle Enfance, il devrait ainsi accueillir les activités associatives dès septembre prochain. Ces dernières auront accès à une grande salle de 60 m² flanquée de locaux techniques. D'ici là, la Ville a de nombreux travaux d'aménagement à mener du sol au plafond sur ce plateau brut. Il faut en effet couler une chape, installer l'électricité, monter des cloisons, les peindre et mettre en place des sanitaires. La Ville consacre 111 900 € à ce projet. ■

Santé

Le PoPS : une santé solidaire

Tous les mois, à la Maison des Solidarités et des Familles, une infirmière du Point Précarité Santé accueille les publics saint-égrévois les plus fragiles pour leur proposer un accompagnement à la santé. Découverte.



Chaque fois que cela est nécessaire, Emilie Grandjean, infirmière animatrice santé, s'installe dans une des salles de la Maison des Solidarités et des Familles pour y recevoir sur rendez-vous des personnes en situation de précarité dans le cadre du Point Précarité Santé. Créé il y a 24 ans, le PoPS est un service qui dépend de l'association l'Oiseau bleu et a pris ses quartiers mensuels dans le centre social de Saint-Egrève en 2007. Sa mission principale est de favoriser l'accès à la santé de ces personnes. "Le PoPS qui compte cinq infirmières, un infirmier, une cheffe de service, une cheffe de mission et une médiatrice en santé intervient auprès

d'adultes de différentes manières", explique la jeune femme qui précise que les personnels de l'association peuvent proposer "un accompagnement individuel à tout public en situation de précarité. Dans un premier temps nous pouvons proposer de faire un point sur les situations des personnes que nous recevons. C'est l'occasion de voir avec elles leur état de santé, leurs attentes en matière de santé, les problématiques qu'elles rencontrent... Ensuite nous pouvons aider ces personnes à prendre en charge leur santé". Cet accompagnement peut concerner aussi bien l'obtention et l'utilisation de la Couverture maladie universelle (CMU) que les démarches

à mener pour aller voir un médecin généraliste ou un spécialiste. Mais attention, si le PoPS travaille dans le domaine de l'accès aux soins avec des infirmières dûment formées à la question, "nous ne prodiguons pas de soins techniques", insiste Emilie Grandjean qui rappelle au passage que ces entretiens se font bien évidemment sous le seau du secret professionnel.

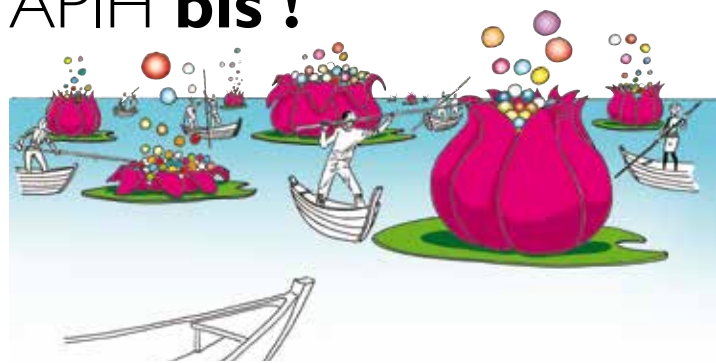
locales, les groupes d'apprentissage du français, ou de structures d'insertion professionnelle. Ces actions collectives peuvent porter sur des thèmes comme l'accès au droit ou la santé au travail". "Parallèlement le PoPS produit aussi des outils pratiques mis à disposition des professionnels de la santé et des personnes en situation de précarité", continue la jeune femme qui cite en exemple un guide destiné à permettre aux non-francophones de consulter un médecin.

Actions collectives

Au-delà de ces accompagnements individuels, le PoPS mène aussi des actions collectives en partenariat avec d'autres groupes déjà constitués. "Nous pouvons intervenir auprès de partenaires comme les missions

A noter : Si les permanences que tenaient le PoPS ne sont plus proposées à la MSF, il propose aussi une permanence téléphonique pour toute question concernant l'accès aux soins au 04 76 89 31 42. ■

APIH bis !



La deuxième campagne APIH est lancée. Les habitants sont invités à proposer des projets d'investissement pour la Ville. Les meilleurs seront sélectionnés par les Conseils des habitants et financés par la Ville qui consacrera 45 000€ en 2018 pour concrétiser le ou les idée(s) lauréate(s). Le dossier est à compléter avant le 29 juin à 16h. ■

En savoir + : 04 76 56 53 03. fabien.scarabelli@mairie-st-egreve.fr. - www.agenda21.saint-egreve.fr

FORMATIONS : le PoPS propose aux professionnels de la santé et du social et aux bénévoles des formations pour améliorer leurs actions auprès d'un public en précarité par des "Formateurs professionnels en promotion de la santé"

Notre quartier, parlons-en !

Le cycle 2017-2018 "Notre quartier, parlons-en !" se termine avec le quartier Sud-Néron. Deux promenades sur le terrain sont prévues les samedis 28 mai et 2 juin. L'occasion d'échanger directement avec le maire Daniel Boisset, accompagné par des élus du conseil municipal, des techniciens municipaux et métropolitains et des membres du Conseil des habitants du secteur, et de leur faire part des suggestions et attentes pour le quartier.

En savoir + : <http://www.agenda21.saint-egreve.fr/763-notre-quartier-parlons-en-.htm>

Environnement

Une ville toujours plus frugale

Comme chaque année, la Ville fait un point sur ses consommations de fluides afin de s'assurer de l'efficacité de ses mesures d'économie d'énergie. Explications

Rien n'échappe à Ellypsio. Le moindre petit watt consommé est impitoyablement consigné dans le bilan annuel que réalise le bureau d'étude pour le compte de la municipalité. Catherine Haddad, 1^{ère} adjointe en charge du développement durable, rappelle à cette occasion que "la municipalité qui a déjà diminué ses consommations de 20% sur le mandat précédents, s'est à nouveau engagée à diminuer de 5% sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre sur la durée du mandat en cours par rapport aux chiffres de 2013" et de souligner que Saint-Egrève s'est lancée dans cette démarche volontariste depuis 2006. Et d'ajouter que "même si ces bilans sont corrigés en fonction des variations climatiques annuelles, ils démontrent que l'objectif d'économie du mandat est déjà dépassé".

Bilan frugal

Et force est de constater que les

efforts saint-égrévois en matière de frugalité énergétique payent. Ainsi, si les consommations d'électricité des bâtiments sont sensiblement invariables, celles de l'éclairage public sont en très forte baisse alors même que la production photovoltaïque s'envole. Les consommations de gaz diminuent de 3% (en fonction des données climatiques) pour la sixième année consécutive. Les consommations de carburant atteignent leur plus bas niveau depuis 17 ans et la part de kilomètres parcourus en véhicule électrique représente désormais 20% des kilomètres parcourus tandis que la consommation d'eau baisse de 15%. "Pour l'ensemble le bilan global 2017 est excellent à tous les points de vue : -5% en énergie finale, -6% en énergie primaire, et -4% en émissions carbonées, par rapport au bilan 2016, qui consolidait déjà un excellent bilan 2015" félicite Thierry Pierre en charge du centre technique municipal. ■



Des baisses chiffrées

En 2017, la Ville a consacré un budget de 387 944 € aux factures d'électricité des bâtiments publics et de l'éclairage des voiries. Au total, la commune a consommé 2 657 165 Kw/h ce qui représente une baisse de -6,9% par rapport à 2016. Une diminution essentiellement liée à la baisse de la consommation de l'éclairage public. En effet, la consommation des 3 019 points lumineux répartis sur 60,6 km de voirie a chuté de -173 974 kWh, soit -13,2%. Ces bons résultats s'expliquent par le passage à la technologie LED et par l'extinction des lumières dans une partie des zones d'activités entre 1 h et 5 h du matin. Du côté des bâtiments publics, le meilleur élève en matière d'économie d'énergie en 2017 est la halle Jean Balestas qui à elle-seule a diminué ses consommations de -33 839 Kwh grâce à des solutions techniques et par l'amélioration du comportement des usagers ! Bravo !

(-5%

C'est pour 2020, l'objectif de baisse de la consommation d'énergie que s'est fixé la Ville par rapport à 2013. La Ville en est déjà -16,6% de diminution de ses consommations.

Zapping du mois

AVRIL

Lundi
23

La légion d'honneur expliquée

L'association des médaillés de la Légion d'honneur au péril de leur vie, a cette année choisi Saint-Egrève pour y organiser sa cérémonie commémorative le 24 avril dernier. La veille, le Président de cette association et deux de ses membres sont venus présenter cette décoration et son histoire créée par Napoléon Bonaparte aux élèves des classes de CM2 de La Monta et de la Villa Hélène.

Fabrik d'ID

Vendredi 25 mai à 18h Le Patio accueille la première Fabrik d'ID. Ouvert aux 15-25 ans, elle a pour ambition de faire émerger des projets qui pourraient être concrétisés par la Ville. Objectif : recueillir l'expression des jeunes, leurs attentes, les thèmes par lesquels ils se sentent concernés...



Un dévelop

2,14

En moyenne à Saint-Egrève, un logement est occupé par 2,14 personnes.

+ 15%

A Saint-Egrève depuis 1999, les logements ont augmenté de 15,33% pour passer de 6193 à 7143. Dans le même temps la croissance de la population a été de 2,15% en passant de 15631 à 16029 habitants.

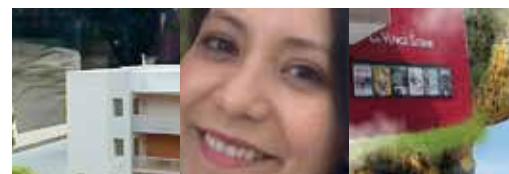
2 ans

C'est en moyenne le temps que dure la construction d'un immeuble d'habitation. Selon les urbanistes, il faut encore deux ans de "cicatrisation" pour qu'il s'intègre parfaitement dans le quartier.

Tram E, espace culturel et espace jeunesse hier, pôle enfance aujourd'hui et piscine intercommunale demain, les projets menés par la Ville et les collectivités dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté en 2011 participent à l'évolution de Saint-Egrève qui jour après jour s'adapte aux enjeux contemporains. Tandis que les collectivités développent des équipements de service public, le secteur privé est partie prenante de la réinvention de Saint-Egrève et propose aux Saint-Egrévois de nouvelles solutions pour habiter dans leur ville de cœur. Une ville qui bouge, se reconstruit, s'améliore et se projette dans l'avenir. Mais comment faire pour assurer le juste équilibre entre qualité de ville et qualité de vie ?

sommaire du dossier

- page 13
Un développement urbain équilibré
- page 14
3 questions à Emmanuel Roux
- page 15
Le choix du cœur



opement urbain équilibré



Une ville est un être vivant qui évolue. Elle naît, grandit et se développe au fil des changements économiques et démographiques. Saint-Egrève ne fait pas exception à cette règle et la commune s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de ses habitants aussi bien en matière de logements que d'équipements et de services publics. Car avant d'être des bâtiments, une ville c'est un ensemble de familles qui partagent un espace commun et qui ont (généralement) fait le choix de s'y installer pour différentes raisons.

Mais cette évolution ne peut se faire de manière anarchique. C'est pour cela qu'elle est encadrée par des règles d'urbanisme et des dispositifs qui permettent à la municipalité de maintenir sereinement un équilibre entre les nécessaires aménagements de la commune et le développement d'une qualité de vie contemporaine. Car attention, il ne faut pas réduire l'évolution d'une ville à la simple production de logements. L'urbanisme prend en compte le cadre de vie des habitants dans sa globalité. Pour chaque projet immobilier ou public, il faut penser "déplacements", on pense "environnement", on pense

"développement économique" et "social"...

Maintien

Si l'on en croit l'INSEE, par rapport au dernier recensement exhaustif de 1999, la moyenne de production de logement à Saint-Egrève reste à un niveau de 60 logements par an. En 2018, on arrive donc à la création de 950 maisons et appartements alors que la population des ménages est restée relativement stable en n'augmentant en moyenne que de dix habitants par an. Si aucun logement n'avait été construit sur la période, on estime que la population des ménages aurait chuté à 13 240 habitants contre un peu plus de 16 000 aujourd'hui. "Cette estimation prend en compte les tendances actuelles à la dé-cohabitation des ménages" constate Yann Nguyen du service urbanisme "aujourd'hui, par exemple, 44% des demandes de logements sociaux émanent de personnes seules".

Une hémorragie qui aurait pu impliquer la fermeture de classes, la suppression de places en crèche, la hausse des impôts locaux pour le maintien à niveau de certains services publics... Car, comme le souligne Emma-

nuel Roux, adjoint en charge de la prospective urbaine, "il ne faut pas limiter l'urbanisme à la seule construction de logements. L'urbanisme, et par extension l'action publique en la matière, consiste à mettre en place les conditions nécessaires pour que les habitants puissent non seulement se loger mais surtout habiter leur commune. C'est-à-dire y vivre dans de bonnes conditions, avoir accès à des services publics de qualité, pouvoir faire du sport et s'y cultiver. Les services comme l'accueil petite enfance, le périscolaire, les commerces, et notamment les commerces de proximité, ou encore les espaces verts doivent être dimensionnés et adaptés aux attentes des habitants. Ils sont interdépendants les uns des autres. Sans logement, pas d'équipements ni de services publics. Sans services publics, pas de ville ou alors une ville dortoir aux antipodes de ce qu'est Saint-Egrève. C'est un équilibre subtil que nous nous efforçons de maintenir."

Interface

Mais en termes d'urbanisme, il ne faut ni surestimer le rôle de la collectivité, ni le minimiser. Là encore tout est question d'équilibre. Emmanuel Roux rappelle d'ailleurs que la municipalité se situe à "l'interface entre le respect

LE PLU EN BREF

Le Plan Local d'Urbanisme adopté en 2011 et révisé en 2014 divise le territoire communal en 9 zones urbaines complétées par des zones dites "à urbaniser" et qui reflètent la diversité des quartiers et des types d'habitat à Saint-Egrève. Boîte à outils qui permet de préciser quel type de construction peut être envisagée dans chaque secteur de la Ville, il est complété d'un Projet d'aménagement et de développement durable. L'objectif du PLU est d'accompagner les évolutions des tissus urbains en prenant en compte des équipements publics structurants comme le Tram par exemple.

IDÉE REÇUE #1

Avec les nouveaux logements, la population de nouveaux venus à Saint-Egrève explose

FAUX ! En 19 ans, 950 nouveaux logements ont été construits. Toutefois sur cette même période la population a augmenté de 2% soit de 338 personnes. Les nouveaux logements servent donc plutôt à accueillir des Saint-Egrévois à l'image de ceux en cours de réalisation par la SOGEPROM le long de la RD 1075 où 80% des acquéreurs sont originaires de la commune.

... de la loi et le maintien de la qualité de vie à Saint-Egrève. Elle est aussi l'articulation entre le désir d'habiter du propriétaire ou du locataire et le désir de projets des promoteurs. La Ville participe à ce dialogue permanent. La puissance publique joue un rôle de médiateur qui s'il ne peut pas imposer la totalité de ses exigences a les moyens de se faire entendre pour que les projets urbains s'intègrent à la ville et soient acceptables pour les riverains. Nous apportons notre connaissance du terrain, notre bon sens pour minimiser les éventuelles erreurs de conception des projets immobiliers “.

Accompagnement

Cette position charnière, la municipalité l'occupe dès le montage du permis de construire. En effet, dès le stade de l'avant-projet, la Ville

IDÉE REÇUE #2

On ne construit que des immeubles à Saint-Egrève

FAUX ! Outre les équipements publics en cours de construction (Pôle Enfance) ou à venir (comme la piscine intercommunale) il apparaît que sur la trentaine de permis de construire délivrés chaque année, une quinzaine concerne la création de maisons individuelles.



Pose de la première pierre du futur quartier durable de la Gare, un exemple en matière d'urbanisme lauréat d'une subvention régionale "Quartiers durables de Rhône-Alpes".

peut peser pour obtenir des aménagements de qualité qui à la base n'étaient pas forcément envisagés par les promoteurs. En cela la municipalité n'est pas une simple chambre de vérification de conformité et d'enregistrement des permis de construire. Les élus de la Ville ont une démarche volontaire, dans la limite de leurs prérogatives, dans l'élaboration des projets. Par exemple, il n'est pas techniquement obligatoire qu'un petit immeuble collectif de moins de trois étages soit équipé d'un ascenseur. Pourtant, "nous insistons pour que

cela soit le cas. Nous pensons qualité d'usage. Les personnes qui aujourd'hui peuvent envisager de vivre dans un appartement à l'étage accessible uniquement par un escalier auront peut-être des problèmes de mobilité plus tard", continue l'élu qui rappelle que les discussions sur la forme, et les aménagements techniques font partie du processus de dépôt des permis.

Mais il n'est pas toujours facile d'assurer l'équilibre entre l'intérêt général de Saint-Egrève et des Saint-Egrévois et les intérêts particuliers. Pour les promoteurs et les bailleurs, la

quantité de logements produits est une donnée essentielle. De son côté la Ville développe des outils pour accompagner l'urbanisation et préserver la qualité de vie locale. Ainsi, en plus de l'application stricte des règles du PLU, la Ville accompagne tous les porteurs de projets jusqu'au dépôt du permis de construire.

Nouveauté

Pour mieux garantir l'équilibre entre quantité et qualité, la Ville élabore un dispositif d'accompagnement pour inciter les pro-

questions à :

3

Emmanuel ROUX



Adjoint en charge de la prospective urbaine et financière

Beaucoup de projets immobiliers voient le jour en ce moment. Pourquoi la Ville ne fait rien pour circonscrire cette urbanisation débridée ?

L'urbanisation actuelle n'est pas débridée même s'il y a une réelle accélération des constructions. Elle est liée à l'arrivée de la ligne E du Tram qui devait mécaniquement s'accompagner de nouveaux logements et de nouveaux équipements publics le long de son axe. Economiquement, la reprise est en marche et logiquement les entrepreneurs recommencent à construire. Elle tient aussi à la démographie. Les propriétaires qui ont fait leur maison sur de vastes terrains dans les années 70 s'en séparent aujourd'hui pour habiter dans des logements plus adaptés à leur âge et si possible dans leur quartier. Ils vendent des biens qui peuvent intéresser des promoteurs. Enfin, Saint-Egrève séduit par la qualité de son cadre de vie et de ses équipements !

D'accord mais les Saint-Egrévois subissent cette urbanisation.

Les changements peuvent parfois être douloureux. Nous préférons tous avoir un champ ou un bois en face de chez nous plutôt qu'un immeuble. Mais le changement fait partie de la vie. Nous sommes dans un environnement urbain, il faut l'accepter mais ne pas le subir. Nous veillons à une évolution raisonnée de la ville en harmonie avec les attentes des Saint-Egrévois pour qui sont bâtis ces nouveaux logements.

Ça change beaucoup la physionomie de Saint-Egrève tout de même...

Certes. Mais nous nous efforçons que cette évolution se fasse en accord avec la personnalité de la ville, à ce qu'il y ait une mixité de formes urbaines et sociales. Nous essayons d'innover et d'être une référence métropolitaine. Pour cela, nous travaillons avec différents partenaires dont les idées enrichissent notre réflexion.

IDÉE REÇUE #3

La ville est livrée aux promoteurs qui ont tous les droits

moteurs et les bailleurs à faire les choix les plus qualitatifs possibles. Il devrait être validé lors d'un prochain conseil municipal. Toutefois, d'après l'adjoint à l'urbanisme il devrait permettre à la Ville de soutenir "des projets qui prennent en compte la performance environnementale, la qualité d'usage et la mixité sociale". En fonction du respect de ces critères, la Ville pourrait verser jusqu'à 8 000€ par logement social "si toutes les conditions de qualité sont au rendez-vous". Ce qui pourrait très fortement inciter les promoteurs à miser gros sur la qualité urbaine ! Un dispositif qui pourrait faire école à la Métro qui élabore actuellement son PLUi (voir ci-contre).

Implication

Bien sûr, il peut arriver que le changement soit vu d'un mauvais œil par certains, mais l'expérience le prouve, les Saint-Egrévois sont bien souvent force de proposition en matière d'évolution de leur cadre de vie. En effet, des réunions de présentation sont systématiquement proposées aux riverains pour leur permettre de découvrir et de discuter les projets d'aménagement et les petits immeubles collectifs qui vont être construits. "Ces démarches sont généralement bien accueillies par les habitants. Ceux du quartier de Champaviotte par exemple ont été étroitement associés à la réflexion conduite sur l'avenir du quartier. Celui-ci est appelé à se transformer au fil de quatre projets d'aménagements d'importance. Les riverains ont activement participé à huit ateliers de travail pour repenser les déplacements dans le secteur. Ils ont donné leur avis sur les options d'aménagement prévues par les promoteurs et ont donné des pistes de travail pour faire en sorte que les nouveaux ensembles soient physiquement reliés au quartier existant en matière de déplacements doux". ■

FAUX ! Les promoteurs n'ont pas tous les droits. S'ils sont en capacité de racheter des maisons et des terrains pour y conduire des projets, la Ville à travers son PLU leur impose de respecter des normes de hauteur, d'aménagement d'espaces verts, de places de stationnement, de qualité d'usage... En outre des dispositifs incitatifs sont en cours d'élaboration.



Le choix du cœur !

Plus de la moitié des demandes de logements sociaux sur la commune émaneraient de Saint-Egrévois

Nils et Sara ont tout pour être heureux. Jeunes, amoureux, ayant tous les deux un emploi sur Saint-Egrève, ils se sont installés il y a trois ans dans un appartement flambant neuf du Domaine de La Monta. Leur petit nid, un T3 de 75 m² est "top. L'isolation est super, on n'entend pas les voisins et l'hiver on n'a même pas besoin de chauffer". Après une courte parenthèse grenobloise, le jeune couple a souhaité revenir s'installer ici "parce que je suis Saint-Egrévois depuis 27 ans. On a commencé par chercher dans le privé, mais pour notre budget on n'a rien trouvé de très satisfaisant", commente le jeune homme. Au détour de leurs démarches, les deux tourtereaux ont eu la chance d'obtenir un appar-

tement géré par 3F le bailleur social. "Un loyer abordable avec en plus un garage, des voisins sympas à La Monta, un super quartier", Nils et Sara se félicitent tous les jours d'avoir pu s'installer à Saint-Egrève. "Le logement social correspond à une grande diversité de situations personnelles", conclut Emmanuel Roux qui rappelle que la Ville a "récemment reçu une lettre du Préfet nous indiquant que, d'après les critères de la loi SRU, Saint-Egrève avait encore 407 logements sociaux de retard (NDLR, la loi SRU impose aux communes de proposer 25% de logements sociaux). Mais au vu des efforts fournis par la Ville nous ne serons pas sanctionnés financièrement". Actuellement 19,3% des logements correspondent à ce critère. ■

IDÉE REÇUE #4

La Ville pourrait préempter les terrains et y construire des parcs publics pour éviter qu'ils soient acquis par les promoteurs

FAUX ! Le droit de préemption ne peut être utilisé que si la ville a de bonnes raisons de le faire. Or dans le contexte actuel et aux yeux du Préfet (dans le cadre de la loi SRU modifiée par la loi ALUR de 2014) la construction de logements sociaux est la priorité n°1. En outre, même si elle en avait la possibilité, l'achat systématique des grands tenements fonciers serait un gouffre financier pour la Ville...

VERS UN URBANISME MÉTROPOLITAIN

Devenue métropole au 1^{er} janvier 2015, Grenoble-Alpes-Métropole est désormais compétente en matière d'urbanisme. La Métro a lancé l'élaboration d'un nouveau PLU Intercommunal à l'échelle des 49 communes qui la composent. Le PLUi doit dès 2019 se substituer aux documents d'urbanisme communaux qui restent en vigueur jusque là. A noter : Le Plan Local d'Urbanisme qu'il soit communal ou intercommunal doit prendre en compte certaines contraintes intercommunales comme le Plan Local de l'Habitat (PLH), le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ou encore le Plan Climat. En savoir + : <http://plui-lametro.carticipe.fr>

IDÉE REÇUE #5

La Ville fait construire des logements pour s'enrichir

FAUX ! La construction de logements relève du domaine privé. Une maison individuelle ou un ensemble collectif ne rapporte rien à la Commune. Toutefois, la création de nouveaux logements peut attirer de nouveaux ménages et donc permettre de stabiliser (ou d'augmenter) l'assiette de l'impôt qui permet de financer des services publics. La Ville ne fait bâtir que des équipements publics.

Tout sur l'urbanisme à Saint-Egrève :





La Fête du sport retrouve ses marques !

A vos marques, prêts, partez ! La quatrième édition de la Fête du sport de l'USSE c'est samedi 9 juin au complexe sportif Jean Balestas. Une bonne occasion de découvrir les sections de l'Union Sportive de Saint-Egrève... sous un nouveau jour !

L'Union Sportive de Saint-Egrève, c'est quelque chose ! Plus grande association de la commune, elle rassemble près de 3 000 adhérents dont plus de la moitié ont moins de 25 ans. Ils se répartissent dans vingt sections dans lesquelles on retrouve environ 130 bénévoles permanents et 25 salariés. Bref, on est là dans la grosse machine sérieuse ! Pourtant, si les sportifs sont réputés pour leur rigueur, force est de constater qu'ils ont aussi le sens de la fête et quand il s'agit d'organiser des événements ludiques on peut

compter sur eux ! La preuve, samedi 9 juin, l'USSE s'empare du complexe sportif Jean Balestas pour y organiser la quatrième Fête du Sport. Pour l'occasion, elle reprend la formule qui a été affinée lors des éditions précédentes en concentrant toutes les manifestations sportives et ludiques sur une après-midi.

Fil rouge

"Cette année encore, les clubs de l'USSE ont été conviés à mettre en place des ateliers pour faire découvrir leur sport", détaille

Jean-François Arnaud qui coordonne l'événement pour la deuxième année consécutive. Et cette fois encore, le public peut s'attendre à découvrir le tennis, le volley, le judo ou l'escalade sous un jour pour le moins délirant. Les enfants sont toujours au cœur de l'événement et, pour les inciter à parcourir en long en large et en travers tous les stands de l'après-midi et découvrir un maximum de sports, un carton leur sera distribué et ils devront, s'ils souhaitent gagner un cadeau en fin de journée, y faire valider leur passage sur l'ensemble des ateliers proposés par les sections ! Mais au-delà du simple plaisir de s'amuser ensemble, les stands sont aussi l'occasion pour les familles de préparer leur prochaine saison sportive. Autant dire que le rendez-vous est important pour les clubs et que l'USSE ne lésine pas sur les efforts pour que la fête soit parfaite. *"L'organisation, nous y consacrons du temps",* explique Jean-François Arnaud qui prend l'exemple du mur d'escalade qui sera installé sur la piste d'athlétisme pour la journée *"ce genre*

d'équipement, il faut le réserver un an à l'avance. Donc à peine une fête finie, il faut déjà penser à la suivante".

Temps forts

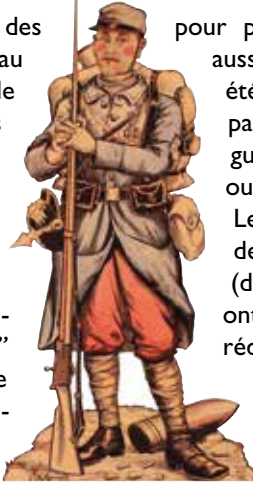
Rythmée par les animations des clubs, l'après-midi sera aussi marquée par certains temps forts comme à 14h la cérémonie de remise des Victoires du Sport et du Challenge de la Ville. Chaque année un jury composé d'athlètes, mais aussi de techniciens et d'élus locaux, attribue un trophée aux sportifs individuels les plus performants, aux entraîneurs ou aux bénévoles les plus impliqués, ou encore aux équipes les plus mordantes... Bref, à celles et ceux qui se dépensent sans compter pour faire rayonner Saint-Egrève sur le plan sportif. Autre temps fort, de 16h30 à 18h30, le RCCN, bien évidemment invité à la fête, organise un tournoi découverte de touch rugby pour finir de se mettre en appétit pour profiter à plein du repas festif qui conclut la journée. Bref, une fête à ne manquer sous aucun prétexte ! ■

L'agenda sportif de fin de saison

Les derniers mois avant l'été sont traditionnellement marqués par de nombreux événements sportifs. Petite sélection non exhaustive. 5 mai : Rugby, Tournoi Cargnelutti et Challenge Nathan au stade J. Balestas. 10h. 9 mai : Athlétisme meeting annuel de l'USSE au stade J. Balestas. 16 mai : Meeting poussins et mini poussins de l'USSE athlétisme au complexe J. Balestas. 14h. 25 mai : 10 000 m Spiridon, course à pied au Stade J. Balestas organisée par l'association "Les copains d'abord". 18h. 3 juin : Volley-ball, tournoi 3x3 sur herbe organisé au stade de la mairie par la section Volley de l'USSE. 9h. Meeting 4h organisé par la section athlétisme de l'USSE au complexe J. Balestas. 12h. 9 juin : Tennis, tournoi annuel sport adapté ouvrant le tournoi des adultes du 12 au 30 juin. 24 juin : Natation, grand prix de Saint-Egrève à la piscine des Mails.

Un centenaire bien vivant !

Dans le cadre des événements liés au centenaire de la fin de la Grande Guerre, les bénévoles de l'association Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon travaillent depuis quatre ans à la réalisation d'"A nos poilus" un ouvrage d'une ambition exceptionnelle. L'objectif des cinq bénévoles qui ont lancé ce projet est d'amasser des documents à même de permettre de brosser le portrait des 421 poilus issus de Proveyzieux, Quaix-en-Chartreuse et Saint-Egrève. Lettres, photos, archives... fruit d'un "travail de fourmi", le livre est étoffé d'une importante masse de documents qui retracent le parcours des hommes qui furent mobilisés



pour partir au front mais aussi de ceux qui ont été réquisitionnés pour participer à l'effort de guerre dans les usines ou dans les champs. Les élèves de CM2 de l'école Barnave (de 2015 et de 2017) ont aussi été conviés à rédiger des articles sur les poilus conférant à l'ouvrage une valeur intergénérationnelle indéniable.

Une souscription est ouverte jusqu'à la fin du mois d'août pour acquérir (à prix d'ami) l'ouvrage (soutenu par l'Office National des Anciens Combattants et labellisé "Centenaire" par la mission du centenaire et le Ministère des Anciens Combattants) à paraître le 11 novembre 2018. ■

BAL FOLK : la Pastourelle de la Vence, Nordicus et Folles cadences investissent l'Espace Robert Fiat pour y organiser samedi 26 mai à 20h un bal interfolk d'anthologie !

Fête du Sou



700 enfants et parents sont attendus samedi 2 juin dans le parc de l'Hôtel de Ville pour participer à la traditionnelle Fête du Sou des Ecoles. Au menu stands ludiques, mais aussi spectacles et démonstrations doivent rythmer l'après midi qui commence dès 14h !

SAINT-EGREVE ACCUEIL : Marc Valette remplace René Paumier au poste de président de l'association qui rassemble quelques 550 membres

Haut en Couleurs "Ambiances" la mairie



"Le calme de la campagne, ses promenades en sous-bois, dans les champs, l'agitation des villes, ses cafés, ses rues et autres lieux de vie. Autant d'ambiances différentes qui ont inspiré les aquarellistes, dessinateurs et peintres de l'association". C'est ainsi que les responsables de "Haut en couleurs" dépeignent "Ambiances", leur nouvelle exposition à découvrir du 24 au 27 mai dans les salons du Château Borel. Cette année, l'exposition des aquarellistes est marquée par une "Tableauterie", une loterie dont le gagnant peut repartir avec le tableau de son choix. Une belle idée pour assurer l'ambiance pendant "Ambiances". L'exposition est à découvrir le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15 et samedi et dimanche de 14h à 17h30.

En savoir + : www.haut-en-couleurs.fr ou 04 76 56 53 18

le temps de lire

Secteur ADULTE

Touriste de Julien Blanc-Gras aux éditions Au diable Vauvert.

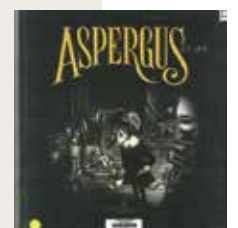
Julien Blanc-Gras a décidé dès le plus jeune âge de faire de sa vie un voyage et de visiter le plus de pays possible. Le journaliste emmène ses lecteurs aux quatre coins du globe avec passion et humour. Plus détaillé qu'un guide du routard, chaque chapitre dépeint l'atmosphère d'une ville, présente des habitants, ou explique des péripéties de voyageurs, de l'Amérique du sud à l'Inde, au Maroc, ou encore à l'Asie du Sud Est. Malgré un ton léger et ironique, cela reste aussi une réflexion plus profonde sur le monde en général avec ses richesses et ses contrastes.



Secteur JEUNESSE

Aspergus et moi de Didier Levy et Pierre Vaquez aux éditions Sarbacane.

Maitre Aspergus, connu pour ses portraits de célébrités, se lasse de ses tableaux. Il aimerait peindre de nouveau comme un enfant, redécouvrir son art. Un de ses assistants, spécialiste des nuances de noir, lui vient en aide. Peindre avec l'autre main, avec un balai, les yeux fermés... Maints essais qui révolutionneront sa peinture. En plus d'éclairer quelque peu sur le monde de la peinture, cet album donne à voir de magnifiques gravures, toutes en nuances de noir.



LA VENCE SCÈNE

Mercredi 16 mai à 16h

Boîte à gants

Spécialement formaté pour les plus jeunes, "Boîte à gants", le nouveau spectacle de la Toute Petite Compagnie invite les familles à 45 minutes de théâtre musical. S'appuyant sur la collecte de gants usagés, Clément Paré et Greg Truchet emmènent leur public de bataille intergalactique en poulailler déjanté à la rencontre d'une ancienne vedette du music hall et d'un couple "arachnotransformiste". Tendre et poétique, mis en musique avec une bonne dose d'humour, ce spectacle intimiste est joué en jauge réduite. ■



En savoir + : <http://latoutepetitecompagnie.fr>

SCOLAIRE : deux représentations scolaires de "Boîte à gants" sont réservées aux classes de maternelle le mardi 15 mai à 9h15 et 14h

Vendredi 1^{er} juin à 20h

Flamenco por un poeta



Dernier spectacle professionnel de la saison culturelle de La Vence Scène Flamenco por un poeta réunit sur les planches du Pont de Vence quatre artistes emblématiques de la discipline. Luis de la Carrasca (création artistique et chant), José Luis Dominguez (guitare), Ana Pérez et Kuky Santiago (danse) s'unissent pour recréer l'univers du poète le plus flamenco de son temps, Antonio Machado. Chant, guitare et danse donnent vie au personnage et plongent le spectateur dans une Espagne profonde et déchirée. Une soirée toujours sur le fil entre tradition et innovation. ■

En savoir + : www.luisdelacarrasca.com

Vendredi 25 mai à 20h30

Concert Couleurs Jazz Vocal & Invités

On ne se lasse pas de leurs vocalises ! Les chanteurs saint-égrévois de l'association Couleurs Jazz reviennent à La Vence Scène avec leur répertoire de standards amélioré et augmenté pour proposer une soirée swing et swagg en compagnie de musiciens confirmés. Pour l'occasion, la troupe a obtenu le renfort de quelques invités qui devraient participer à donner de l'ampleur à l'événement ! ■

Informations et réservations : 04 76 75 86 23



Samedi 26 mai à 20h

Impros & P'tites formes



Toute l'année, les ateliers ados et adultes d'à Vence Théâtre ont peaufiné leur spectacle annuel dont les premières esquisses publiques ont été tracées en novembre et mars derniers à l'Espace Europe. Dans sa version définitive aujourd'hui jouée à La Vence Scène, le spectacle propose un pêle-mêle de sketches inédits et d'improvisations théâtrales qui devraient jouer à plein sur la corde comique. ■

Renseignements et réservations : <http://avence.cdutheatre.fr> / 06.82.53.83.94



Inscription

Tremplin jeunes talents

La prochaine édition du Tremplin jeunes talents est exclusivement dédiée aux vidéastes amateurs. Les réalisateurs âgés entre 12 et 25 ans sont invités à partager leurs créations sur l'écran géant de La Vence Scène dans le cadre d'une soirée festive qui leur déroule son tapis rouge et au terme de laquelle sera remis la palme d'or... Enfin, le prix du jury à la meilleure réalisation.

Pour participer à ce tremplin organisé par le service culturel et le pôle jeunesse, il faut présenter un film de 15 minutes maximum, réalisé depuis moins de deux ans (fournir un fichier haute résolution 1080 P en .mov ou .mp4).

Le formulaire d'inscription est disponible en ligne sur www.lavencescene.saint-egreve.fr et doit être remis avant le vendredi 19 octobre 2018.

A noter, les réalisateurs (voire les équipes) des courts-métrages retenus pour être présentés en sélection officielle s'engagent à être présents le soir de la diffusion de leur travail.

En savoir + : 04 76 56 59 80

selections.tremplin@mairie-st-egreve.fr



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

l'agenda du 5 au 28 mai



SAMEDI 5 MAI

Rugby : Tournoi Cargnelutti (ouvert aux équipes de M6 à M12 ans des clubs affilié à la FFR) et Challenge Nathan organisés par le RCCN au stade Jean Balestas. De 10h à 16h.



MARDI 8 MAI

Foulée du Souvenir, course ou marche mémorielle à travers les rues de Saint-Egrève. Départ rue du 8 mai 1945. 9h.

Cérémonie commémorative du 73^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux Morts de la Monta et au Carré Militaire. 10h30.

MERCREDI 9 MAI

Athlétisme, meeting annuel de l'USSE au stade J. Balestas.

Concert sonate, pour violoncelle et piano à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h30.

En savoir + : 04 76 75 48 63
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr.

DU 9 AU 12 MAI

Volley, finales coupe de France à la Halle J. Balestas et au gymnase L.Terray.

SAMEDI 12 MAI

Handball, l'équipe senior garçons N3 de l'USSE reçoit Guilhaudand à la Halle Jean Balestas. 18h30. L'équipe senior filles N3 de l'USSE reçoit Saint-Fons à la Halle Jean Balestas. 20h45.

LUNDI 14 MAI

Espace Info énergie, permanence gratuite de l'ALEC en mairie sur inscription : 04 76 14 00 10.

Chantiers vacances, réunion de préparation. Participation obligatoire pour les candidats de 16 à

18 ans souhaitant travailler une semaine avec la Ville et Synergie. 18h30.



Audition de clarinette dans l'auditorium de L'Unisson. De 19h30 à 20h30.

En savoir + : 04 76 75 48 63 /
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr.

MERCREDI 16 MAI

L'heure du conte pour les 0-3 ans à la Bibliothèque Rochepleine. 10h30.

Athlétisme, Meeting poussin de l'USSE au stade J. Balestas. 14h.

L'heure du conte pour les 4 ans et + Bibliothèque Barnave. 15h30.

Théâtre musical jeune public, "Boîte à gants" à La Vence Scène par "La Toute Petite Compagnie". 16h.

DU 17 AU 25 MAI

Festival des Arts du Récit, Expérience Poétique Itinérante Collective avec l'Autre Cie. En savoir + : 04 76 75 40 63 ou www.bibliotheque.saint-egreve.fr. (Voir aussi en p.5).

VENDREDI 18 MAI

Soupe au Caillou par les artistes de l'Autre Cie ouvert à toute personne munie d'un légume, d'un bol, d'une cuillère dans le Parc Barnave. 19h.

SAMEDI 19 MAI

Handball, l'équipe senior filles N3 de l'USSE reçoit Saint-Julien à la Halle Jean Balestas. 20h45.

MERCREDI 23 MAI

Concert, "Match des ensembles du réseau" avec Génération Big Band, Laurent Bernard, Olivier Maupas, le combo de Fontamusique, Nicolas Morant et la Big Harmonie à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère. De 18h45 à 20h.

En savoir + : 04 76 75 48 63 /
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr.

LA VENCE SCÈNE cinéma



► **La forme de l'eau** (VOSTF - tarif unique 4€)
Le 8 mai à 20h30.

► **Comme des garçons**
Le 9 mai à 16h ; le 10 mai à 18h ; le 11 mai à 20h30 ; le 13 mai à 17h30 ; le 14 mai à 14h (lundi cinéma) ; le 15 mai à 20h.

► **Mika & Sébastien : l'aventure de la poire géante**
Le 9 mai à 16h ; le 10 mai à 16h ; le 11 mai à 16h ; le 12 mai à 16h ; le 13 mai à 15h30.

► **Amoureux de ma femme**
Le 9 mai à 20h30 ; le 10 mai à 18h ; le 11 mai à 20h30 ; le 12 mai à 18h ; le 14 mai à 20h.

Foxtrot (VOSTF)
Le 9 mai à 20h ; le 11 mai à 18h ; le 12 mai à 20h ; le 13 mai à 20h ; le 14 mai à 20h.

L'île aux chiens (VOSTF)
Le 9 mai à 18h ; le 10 mai à 16h ; le 12 mai à 17h30 ; le 14 mai à 18h.

► **Comme des rois**
Le 9 mai à 18h30 ; le 10 mai à 20h ; le 11 mai à 18h30 ; le 12 mai à 20h30 ; le 13 mai à 18h ; le 15 mai à 20h.

► **The Rider** (VOSTF)
Le 10 mai à 20h ; le 13 mai à 20h.

► **Pierre Lapin**
Le 11 mai à 16h30 ; le 12 mai à 15h ; le 13 mai à 15h30.

► **Sherlock Gnomes**
Le 5 mai à 15h30 ; le 6 mai à 15h30 ; le 8 mai à 16h.

► **Place publique**
Le 5 mai à 20h ; le 6 mai à 17h30.

► **Katie says goodbye** (VOSTF - interdit - 12 ans)
Le 5 mai à 17h30 ; le 6 mai à 20h30 ; le 7 mai à 20h30 ; le 8 mai à 18h30.

► **Les municipaux**
Le 5 mai à 20h30 ; le 6 mai à 18h ; le 8 mai à 16h30.

► **Escobar**
Le 5 mai à 18h (VOSTF) ; le 6 mai à 20h (VOSTF) ; le 7 mai à 20h ; le 8 mai à 18h (VOSTF).

► **Rita et Crocodile**
Le 5 mai à 15h (séance animée)

► **Larguées**
Le 6 mai à 16h ; le 7 mai à 18h ; le 8 mai à 20h30.

JEUDI 24 MAI

Vernissage d'"Ambiances" l'exposition collective de Haut en Couleurs. 18h30. Exposition à découvrir jusqu'au 27 mai. Voir p17.

SAMEDI 26 MAI

Un café chez Antoine Spécial "Polar" à la Bibliothèque Barnave. 10h.

Théâtre, "P'tites formes et impros" par les ateliers d'à Vence Théâtre à La Vence Scène. 20h.

En savoir + : 06 82 63 83 94.
avenue.cdutheatre.fr.

Bal interfolk à l'Espace Robert Fiat par la Pastourelle de la Vence et des groupes invités. 20h.

Handball, l'équipe senior garçons N3 de l'USSE reçoit Bourgoin à la Halle Jean Balestas. 20h45.

LUNDI 28 MAI

Cérémonie souvenir de la Journée Nationale de la Résistance devant la Plaque Jean Moulin à Rochepleine. 18h, puis à la Sentinelle de la Mémoire. 18h30.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-16h30.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois après-midi sur RV en mairie

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Point Précarité Santé : de 9h30-12h **04 76 89 31 42**
Sans rdv le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h à la MSF.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel: **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**
Voirie : n° vert **0 800 805 807**
Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30. Dimanche, 9h-12h (jusqu'au 17 juin)

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence le 3^e jeudi du mois de 13h30 à 17h.

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 05 au 11/05 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Du 12 au 18/05 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 19 au 25/05 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 26/05 au 01/06 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 02 au 08/06 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

Rue du Moulin, Le Fontanil

Du 09 au 15/06 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48 quater route de Grenoble

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT




Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève



L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr





40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics



Menu Fête des Mères 27 mai 2018

Amuse Bouches et un Cocktail offert à toutes les mamans

Charlotte de Saumon fumé et Tartare d'avocat
crème d'herbes au mascarpone et blinis maison
ou
Carpaccio de viande de Grison, sauce vierge
Asperges vertes, jeunes pousses et copeaux de parmesan

Pavé de Veau grillé à la plancha, jus réduit aux Morilles
Mousseline de patate douce et Croustillants de pommes de terre au cerfeuil
ou
Filet de Truite blanche du Vercors grillée, tomates confites, basilic et olives noires,
Cassiolette de Ravioles gratinés et Millefeuille de légumes

Tartare de Fraises sur son sablé breton, Mousse légère parfumée à la cardamome, Granité menthe citron
ou
Finger croustillant Chocolat et Feuilletine et son café frappé

35 € par personne hors boisson

Uniquement le midi
sur réservation

Pour la Fête des Mères, votre maman mérite un grand Chef Maître Restaurateur

Réservez-lui un bon moment au Restaurant L'Arbre Bleu

8, avenue de la Louisiane - 38120 LE FONTANIL - Tél. 04 76 75 27 38



Groupe

Priorité Saint-Egrève

Le respect de son prochain, ciment de la cohésion

Les équipes successives de Priorité Saint-Egrève ont eu à cœur de bâtir une ville à vivre et attractive. Aujourd'hui la commune attire au sein même de l'agglomération et à l'extérieur de celle-ci. La rançon de ce succès est sans doute que la densité augmente sur l'axe du tramway, là où des pavillons individuels existaient. L'équilibre dans une ville est une alchimie fragile qu'il s'agit de préserver. Ainsi notre objectif est clair et le restera, permettre à chacun de s'épanouir dans une ville aux multiples visages comme aux multiples quartiers. En bénéficiant du tramway, la ville a été reliée au cœur même de l'agglomération, ce qui a des avantages indéniables pour la mobilité de chacun, de l'étudiant au senior en passant par l'actif qui chaque jour évitera les embouteillages. Avec l'équipe municipale nous sommes heureux de permettre à chaque Saint-Egrévois d'être fier de sa ville qui allie proximité et services. Nous sommes également très vigilants pour que le respect et le dialogue soient permanents dans la ville, quelque soit le niveau d'échanges.

Nous pensons aussi aux incivilités qui malheureusement existent et pas uniquement dans notre ville. Le site des Prises, à La Monta, est un lieu agréable qui permet le contact direct avec la nature et le plaisir de la baignade, mais malheureusement ce site est également devenu un lieu de tension du fait du non-respect de certains venus de Saint-Egrève ou d'ailleurs dans l'agglomération. Nous avons alerté la gendarmerie qui fait son possible pour maintenir la situation, mais force est de constater que cela ne suffit pas. La ville a donc décidé d'empêcher le saut, qui par ailleurs pouvait s'avérer dangereux et de fermer si besoin était le site. Le but est bien de rendre ce lieu moins attractif, non pas pour les familles, mais pour ceux qui commettent des incivilités. Le site sera donc majoritairement ouvert, sauf en cas de risque de dégradation de la situation. Nous voulons tous que ce lieu retrouve sa tranquillité et vous pouvez compter sur nous !

Pascal de Filippis, président de Priorité Saint-Egrève
facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Construire à Saint-Egrève oui, mais pas n'importe comment !

Depuis le début de ce mandat notre position sur l'urbanisme de Saint-Egrève est claire et constante.

Notre constat : les besoins en logements sont importants sur le territoire de la Métro où la demande ne cesse de croître. La construction de logements pour des ménages modestes en location ou en accession sociale à la propriété est un enjeu essentiel.

Notre position : Oui il faut construire sur Saint-Egrève ! Pour accueillir de nouveaux habitants, pour permettre aux enfants des Saint-Egrévois de se loger, pour offrir aux locataires du parc social la possibilité d'acquérir un logement. Mais il faut tout mettre en œuvre pour produire des logements à des prix abordables par tous et tenir compte du tissu bâti existant !

Ce que nous observons : une densification anarchique de la commune sans réflexion préalable sur le devenir à 10, 20 ans des différents quartiers. A minima, les promoteurs présentent leurs projets (déjà finalisés !!) lors de réunions publiques. Mais à aucun moment la majorité n'a présenté une réflexion globale sur l'évolution des secteurs de la ville aux habitants et ne l'a soumise à la concertation publique. Avec une application trop mécanique du PLU, nous sommes confrontés à des opérations immobilières au coup par coup qui contribuent à une densification sans cohérence globale de notre commune, source de craintes pour les habitants.

De plus, le choix de produire systématiquement des opérations mixtes comportant 65 % de logements en accession et 35% de locatifs sociaux conduit à construire encore plus pour atteindre 25 % de logements sociaux en 2025 (objectif de la loi ALUR). Or sur des petites opérations, cette mixité pourrait être abandonnée au profit du logement social.

De nombreux projets immobiliers sont encore à venir. Mobilisons-nous pour participer activement aux réunions de présentation en gardant à l'esprit que c'est aujourd'hui que se construit le vivre ensemble dans le Saint-Egrève de demain.

F Charavin, JM Puech et H Belrhali
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Alerte biodiversité !

Les grenouilles de l'étang de Rochepleine ne chantent plus. Que s'est-il passé ? En 15 ans, 30% des oiseaux ont disparu. Pourquoi donc ? Il y a 20 ans, après 500 km en voiture, on ne voyait plus à travers le pare-brise tant il y avait d'insectes écrasés ! Et aujourd'hui ?

Les néonicotinoïdes, insecticides généreusement utilisés, sont très probablement les coupables. Moins d'insectes, les oiseaux n'ont plus assez à manger. C'est tout le cycle de la vie qui est perturbé, la fertilisation et l'aération des sols, la pollinisation des plantes, etc. Et ce n'est que la partie visible de l'effondrement de la biodiversité. L'activité humaine est à l'origine de cette détérioration généralisée des terres. Toutes les espèces animales et végétales sont menacées. Plus les connaissances progressent, plus on se rend compte que l'équilibre dans lequel nous vivons est fragile et que des atteintes qui semblent minimes ont des effets sur toute la chaîne biologique, depuis les minuscules bactéries jusqu'aux grands mammifères et bien sûr aux humains. C'est le cri d'alarme qu'ont lancé fin mars les experts mondiaux de la biodiversité réunis en Colombie

Que faire ? D'abord une action globale est nécessaire : changer les pratiques agricoles, restaurer les écosystèmes dégradés, recréer des réserves de biodiversité : forêts, zones humides, espaces naturels. Et arrêter de nourrir notre bétail avec du soja cultivé à la place des forêts équatoriales.

Au niveau de la ville, intégrer la biodiversité, c'est d'abord savoir où on en est : établir un Atlas de la biodiversité communale ; c'est créer des espaces verts, préserver ceux qui existent, protéger les passages de faune par les trames vertes et bleues, éteindre les lumières la nuit pour protéger la faune nocturne ; c'est aussi faire comprendre les enjeux aux habitants par la concertation. Au niveau individuel, il s'agit de passer à un mode de consommation plus sobre, des produits locaux, moins de viande et de gaspillage, végétaliser tout ce qui peut l'être. Nous espérons pouvoir entendre encore longtemps les oiseaux chanter !

L.Amadieu, B.Ruef, E.Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

En mai, mène la lutte qui te plaît !

"L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir.", Jean Jaurès.

A St-Egrève la mobilisation de la population aux commémorations du 8 mai reste chaque année aussi forte, et je m'en réjouis, grâce notamment aux bénévoles qui œuvrent toute l'année pour que le Souvenir de nos anciens combattants soit honoré et notre Histoire comprise.

Cet effort de mémoire n'est pas un combat dépassé. Elle est même indispensable pour ne pas reconduire au pouvoir nazisme et fascisme, et à la mort plus de 62 millions de civils. Les premières victimes de ces régimes d'extrême-droite furent les Communistes allemands puis européens, puis vinrent les juifs, les tziganes, les homosexuels et les personnes en situation de handicap.

La Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (29 avril), la Journée de Capitulation sans condition de l'Allemagne nazie (8 mai), la Journée nationale de la Résistance (28 mai) et l'appel du 18 juin sont autant d'hommages à toutes les femmes et tous les hommes qui, par leur engagement, ont permis que notre pays recouvre la liberté et une société plus humaine. Ils ont en effet su créer les conditions de construction d'une société plus solidaire, grâce notamment au Conseil National de la Résistance : création de la sécurité sociale, nationalisation de l'énergie, des grandes banques, création de la Fonction Publique... Ces enjeux sont d'actualité. Les luttes des cheminots et fonctionnaires le montrent, ils sont toujours au cœur des débats et des affrontements politiques !

D'aucuns seraient bien inspirés de se souvenir des propos du Général De Gaulle, qui déclarait en novembre 1943 : « Il ne faut plus qu'on puisse trouver un homme ni une femme qui ne soient assurés de vivre et de travailler dans des conditions honorables de salaire, d'alimentation, d'habitation, de loisir, d'hygiène et d'avoir accès au savoir et à la culture ».

Tout un programme au cœur des débats actuels !

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquetestegreve.wordpress.com/>



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

Les jardins de Lucie

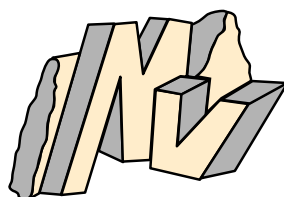
Habiter une villa neuve à St Egrève
c'est possible !

Découvrez notre programme



HC Résidences
Prémium Immobilier - Architecture Secours

contact : 06 27 43 48 34
04 76 77 56 26



MARBRERIE DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

NOUVEAU À ST-ÉGRÈVE

RÉSIDENCE HAUT DE GAMME Secteur Mairie



- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21
trignat.fr



Entreprises et particuliers

Bois de chauffage & Bois d'allumage

Buches de bois compressées (jour, nuit)

Entretien d'espaces verts

Tonte, taille de haies
Débroussaillage, élagage
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr - email : alpesbois38@gmail.com



D. et V. BAPST Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

☎ **04 76 75 61 18**
Centre Cial Les Charmettes

2^e Paire
Tiers payant
Parking Gratuit
danybapst@hotmail.fr



96% ⁽¹⁾ DE NOS NOUVEAUX CLIENTS SONT SATISFAITS DE LEUR CONSEILLER

Rejoindre la banque qui appartient à ses clients n'a jamais été aussi facile.



Saint-Égrève

5 rue de la Contamine - 38120 Saint-Égrève

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

(1) Étude réalisée par internet auprès de 7134 nouveaux clients du Crédit Mutuel en 2016. Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67193 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Talbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr. Crédit photo: Gettyimages.

8 | new jours | collection



Canapé 3 places
STREAM 1690€**
+ 8,70€ d'éco-participation soit 1698,70€

MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

yvrai ameublement ZI St EGREVE



*Nouvelle collection. **Prix emporté canapé 3 places STREAM : 1690€ + 8,70€ d'éco-participation, soit 1698,70€. Canapé en tissu. L.190 X H.42 X P.124 cm. Inclut 2 dossiers posés (L.77 X H.46 X P.46 cm) et 2 café reins (L.66 X H.20 X P.9 cm). Structure en pin massif et multipli. Garnissage assise en mousse polyuréthane HR 36 Kg/m³. Garnissage dossiers posés en fibre polyester siliconnée (dossier plombé, repositionnable). Suspensions assise : sangles élastiques entrecroisées de haute résistance. Pieds en métal. Tissu catégorie A : 79% polyester 21% acrylique. Offre valable 8 jours à partir de l'attachage dans les magasins participant à l'opération sur les produits signalés en magasin par un étiquetage spécifique. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours. Magasins indépendants membres du réseau XXL. Photos non contractuelles. Sauf erreurs typographiques.